**ORGANISATION D’UNE ACTIVITÉ PUBLIQUE**

**MIDI-GUIDE PRATIQUE**

**Vous organisez un événement public sur l’une des communes de la Zone de Police Centre Ardenne ? Voici la procédure à suivre pour être en règle avec les législations en vigueur**

1. **Déclarez votre événement à l’Administration communale**

* Complétez le DOSSIER SÉCURITÉ (disponible sur le site Internet de votre Commune ou sur demande auprès de l’Administration)
* Renvoyez le document à l’Administration communale au moins 60 jours à l’avance

1. **Vous souhaitez emprunter du matériel à la commune ?  
   (barrières NADAR, podiums, poubelles, tonnelles, chapiteaux…)**

* Joignez au dossier sécurité l’ANNEXE 1 – PRÊT DE MATÉRIEL

1. **Vous occupez le domaine public (en tout ou en partie) ?**

* Joignez au dossier sécurité l’ANNEXE 2 – PLAN D’OCCUPATION

1. **Vous souhaitez afficher vos supports de communication et diffuser votre événement sur les canaux de communication de la Commune ?**

* Joignez au dossier sécurité l’ANNEXE 3 – COMMUNICATION

**Attention, la déclaration de l’activité au Bourgmestre et son autorisation ne vous dispensent pas de celles requises par d’autres dispositions légales ou réglementaires (Sabam, Rémunération équitable, assurance…)**

1. **Pour une manifestation qui a lieu dans les bois, sur les chemins forestiers…**

* Une demande doit être formulée auprès du Département Nature et Forêt

Chaussée d’Arlon, 50/1 à 6840 NEUFCHÂTEAU  
061 23 10 34 - [neufchateau.dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:neufchateau.dnf.dgarne@spw.wallonie.be)   
<http://enforet.wallonie.be>

1. **Pour un moto-cross, un auto-cross ou un démarchage**

* Une demande doit être formulée auprès du Service Provincial

Place Léopold, 1 à 6700 ARLON  
061 23 10 70 - [info@gouverneur-luxembourg.be](mailto:info@gouverneur-luxembourg.be)   
[www.gouverneur-luxembourg.be](http://www.gouverneur-luxembourg.be)

1. **Pour un affichage, une poses de panneaux… le long d’une route provinciale**

* Une demande doit être formulée auprès de la Direction des Routes du Luxembourg

Place Didier, 45 à 6700 ARLON ou Chaussée de Recogne, 30 à 6840 NEUFCHÂTEAU  
063 58 92 11 – [celluleexterne.dgo132@spw.wallonie.be](mailto:celluleexterne.dgo132@spw.wallonie.be)

1. **Pour une présence d’agents de la Police**

* Une demande doit être formulée auprès de la Zone de Police Centre Ardenne  
  [061 24 12 41](tel:061241241) - [zp.centreardenne@police.belgium.eu](mailto:zp.centreardenne@police.belgium.eu)

1. **Pour une présence de la Zone de Secours Luxembourg**

* Une demande doit être formulée auprès de la Zone de Secours Luxembourg  
  Place Léopold, 1 – 6700 ARLON  
  063 21 28 92 - [bzp@zslux.be](mailto:bzp@zslux.be)

**Retrouvez toutes les informations complémentaires utiles pour organiser votre activité (gardiennage, bénévoles, vente d’alcool, sécurité, protocole sanitaire)  
sur le site de votre Commune**